Selon le ministre de la Justice : 600 adolescents signalés pour radicalisation

23/09/2016 à 12h44

Six cents et non 1.954. C'est le nombre d'adolescents, en France, qui feraient l'objet d'un suivi car ils présentent des signes de radicalisation, a déclaré, vendredi 23 septembre, le ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas. Il a ainsi démenti les informations du Figaro, selon lesquelles près de 2.000 mineurs ont été signalés comme radicalisés.

D'après le quotidien, qui cite "un bilan porté à sa connaissance", 1.954 mineurs sont signalés comme radicalisés en France. Par ailleurs, citant cette fois "les services spéciaux", Le Figaro affirme que dix-sept adolescents sont morts sous la bannière de Daech dans les zones de combat en Irak et en Syrie. Les jeunes filles sont désormais plus nombreuses à être radicalisées que les garçons, estime encore le quotidien. *"Les services de la protection judiciaire de la jeunesse suivent 600 adolescents sur lesquels nous avons des signes de radicalisation"*, dont quelque 150 auraient été signalés par leurs parents, a-t-il déclaré. Quatorze jeunes sont incarcérés dans ce cadre, 11 garçons et trois filles, a précisé le ministre. Il s'agit d'une *"tendance lourde",* a dit Jean-Jacques Urvoas, et non une *"explosion"*.